

# Conférence Climat de Varsovie : Assez !

Cette conférence devait être une étape cruciale pour aboutir à un accord en 2015. Au lieu de ça, de nombreux pays développés font tout pour briser cet objectif. Tous les gouvernements des pays développés sont venus les mains vides. De nombreux gouvernements du Sud continuent d'ignorer les préoccupations de leurs populations. La Conférence climat de Varsovie fait la part belle aux énergies fossiles, avec l'encouragement du gouvernement polonais qui préside cette conférence. Le Japon, l'Australie et le Canada font marche arrière sur leurs engagements climatiques. L'Europe n'a rien de nouveau à mettre sur la table. Si les gouvernements continuent sur cette voie durant les deux derniers jours de la COP, l'accord que nous attendons tous en 2015 sera hors de portée.

*« Le gouvernement français, qui présidera le sommet à Paris en 2015, doit entendre le message d'alerte lancé par la société civile internationale et partagé par de nombreux pays, dont les plus vulnérables d'entre eux : c'est à Varsovie que les pays doivent s'engager à annoncer des objectifs ambitieux en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en 2014 au plus tard »* signale Morgane Créach, directrice du Réseau Action Climat.

Les ministres français, Pascal Canfin et Philippe Martin, se targuent de vouloir faire de la COP 2015 la conférence des solutions. Ils doivent commencer la promotion de cet "agenda positif" en Europe ! *« En 2014, l'UE doit impérativement se fixer un objectif de réduction de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030. Sans oublier les moyens sine qua non*

*pour l'atteindre, un objectif en matière d'énergie renouvelable ambitieux et contraignant de -45% et un objectif de -40% en matière d'efficacité énergétique. Sinon ce sera mission impossible" insiste Karine Gavand, responsable des affaires publiques de Greenpeace.*

Varsovie devait être le sommet des financements climat. Résultat des courses : nous attendons toujours des engagements publics, additionnels, comparables et transparents de l'ensemble des pays développés, notamment pour aider les pays les plus pauvres à faire face aux conséquences du changement climatique. Nos ministres présents ici à Varsovie doivent notamment annoncer la contribution de la France au Fonds pour l'Adaptation et défendre l'augmentation des financements publics » rappelle Alexandre Naulot, le porte-parole d'Oxfam France.

Nous, organisations de la société civile française voulons aboutir à un accord à Paris et continuerons à travailler dans ce sens. Mais aujourd'hui, nous décidons de nous retirer du sommet de Varsovie.

**Plus d'infos**

<http://www.rac-f.org/>

---

**Sauvegarde du Trégor : « Pas**

# **une pincée de sable ne nous sera volée ! »**

Porz ar Viliec, à Locquirec, début janvier, est une belle plage affleurée par de nombreux rochers. « *Porz ar Viliec, « l'abri aux galets », en breton, était pleine de galets quand j'étais petit, se souvient Jean-Marie Le Lay, le président de Sauvegarde du Trégor. Cette plage connaît un désensablement naturel cyclique : chaque hiver, les rochers refont surface. Ce lieu est aussi un spot de surf très fréquenté. »*

## **Un système fermé**

Au loin, on aperçoit la pointe de Trébeurden et l'Ile Milliau. « *C'est là, un peu à l'ouest de l'Ile Milliau, que le projet d'extraction doit avoir lieu. Ce n'est pas loin non plus de l'île Molène, qui connaît déjà un problème de désensablement. Dans cet ensemble fermé qu'est ce type de baie, échangeant très peu avec le large, toute extraction est du sable perdu, non compensé par un apport extérieur. Voilà comment on fragilisera le littoral au moment même où il est le plus menacé par l'élévation du niveau de la mer, consécutif au réchauffement climatique. On est loin de Copenhague ! »*, lance un Jean-Marie Le Lay en colère.

Le militant sort un petit ouvrage écrit par lui il y a de nombreuses années. « *Je l'avais déjà expliqué là : c'est très simple. Quand on creuse du sable, le trou formé est peu à peu comblé. Mais cette reconstitution se fait au détriment de la dune. On peut le voir à Locquémeau : en extrayant du sable, les ancêtres de la Can ont détruit le littoral. Cette pratique a été fortement limitée dans les années 1980. »*

## **Une législation plus ferme**

L'association a quelques raisons supplémentaires de se méfier de la Compagnie armoricaine de navigation (Can), avec qui elle a déjà eu affaire. « *La Can extrayait du sable dans le*

*gisement de Beg an Fry, au large de Saint-Jean-du-Doigt (29), sans autorisation. La plage de Saint-Jean-du-Doigt était devenue un vrai champ de cailloux. En 2006, on a saisi le tribunal administratif. Ils ont été condamnés. Car la législation a changé. Depuis 1997, il faut disposer d'un titre minier pour pouvoir exploiter le sable en mer. »*

Actuellement, la compagnie exploite un gisement dans la baie de Morlaix, aux Duons, bénéficiant d'une autorisation provisoire d'une durée de deux ans accordée par le préfet. Une demande dans les règles a été effectuée par la Can pour une extraction durable. « *Mais cette zone est classée Natura 2000, explique Jean-Marie Le Lay. Ils risquent de se heurter à la législation. L'autorisation de prélèvement sera difficile à obtenir, c'est pourquoi ils se rabattent sur la baie de Lannion* », estime le président, déjà prêt pour le champ de bataille.

---

## **Un projet d'extraction de 200 000 mètres cubes de sable**

La compagnie en question est la Compagnie armoricaine de navigation (Can), basée à Quemper-Guézennec, près de Pontrieux (22). Cette société, qui appartient au groupe malouin Roullier, emploie 90 personnes. Jusque-là, elle exploitait des gisements de sable à Morlaix et Saint-Brieuc. Mais ces concessions arrivant à échéance, l'entreprise cherche un autre gisement à exploiter dans les années à venir.

La zone convoitée par la compagnie se situe à 1,5 km des côtes de Trébeurden, dans la zone finistérienne (au large de Locquirec), à l'ouest du Plateau du Crapaud, sur une dune sableuse de 15 km<sup>2</sup>. La zone d'extraction délimitée par la Can

mesure 4 km<sup>2</sup>. Elle est située entre deux zones Natura 2000. La Can demande la permission d'extraire 400 000 m<sup>3</sup> par an pendant 20 ans – et ce en tablant sur 200 000 m<sup>3</sup>. La ressource convoitée est du sable coquiller, un sable très calcaire utilisé comme sédiment pour alimenter la production de fertilisants agricoles.

### **Le début d'une longue procédure**

La demande de titre minier et d'autorisation d'ouverture des travaux a été déposée par la Can fin décembre. L'instruction du dossier va durer environ deux ans. L'enquête publique est réalisée par la Direction régionale de l'industrie, la recherche et l'environnement (Drire) de Bretagne, puis soumise à l'avis du préfet. Ensuite, une mise en concurrence aura lieu sur les marchés publics.

Pour instruire le dossier, une étude d'impact a été réalisée par une société. Mais la Can a demandé à ce que l'étude d'impact sur la pêche soit réalisée par le [Comité des pêches de Paimpol](#), et en particulier par Laure Robigo, ingénieure halieute. Cette demande a semé la confusion chez les pêcheurs du Trégor-Goëlo, accusant leur président d'être à la fois « *juge et parti* » dans cette affaire, puisque le Comité a été rémunéré pour cette étude. Finalement, suite à la lecture de ce bilan, les membres du Comité des pêches ont rendu un nouvel avis vendredi dernier : à l'unanimité, il se sont opposés à ce projet. Tout comme les associations locales de protection de l'environnement.

A noter que, malgré notre demande insistante, la Can n'a pas souhaité s'exprimer à ce sujet.

---

# Regard citoyen sur l'eau en pays de Ploërmel

**Pouvez-vous présenter l'association Polen ?**

L'association Polen a été fondée à l'automne 2009 par des citoyens du Pays de Ploërmel. Son objectif est d'œuvrer pour un développement local, durable, écologique et solidaire. Trois pôles ont été créés : un groupe « éco-habitat », un autre « alimentation et agriculture », et enfin un troisième appelé « vivre autrement ». Nous portons notamment un projet de monnaie locale, et le pôle « vivre autrement » travaille autour du thème de l'eau, depuis l'été 2011.

**Pourquoi avez-vous décidé de mener un travail autour de ce thème ?**

Le groupe s'est tourné vers la question de l'eau suite à un problème survenu au lac au Duc, un plan d'eau important, qui fournit notamment une partie de l'eau potable du territoire. La prolifération d'algues a rendu la baignade interdite au cours de l'été 2011. A la fin de cette année-là, nous avons décidé la création d'un groupe « lac au duc » pour aller à la rencontre des acteurs qui travaillent dans ce domaine sur notre territoire : associations de pêcheurs, élus, agriculteurs, Grand Bassin de l'Oust...

**Sur quoi cette réflexion a-t-elle abouti ?**

Nous avons couché tout cela écrit et ainsi donné naissance à une plaquette d'une quinzaine de pages. L'idée, avec ce document, était de compiler une parole citoyenne autour de la question de l'eau. Nous avons voulu nous saisir de cette problématique, qui assez complexe.

Le problème de pollution du lac est accentué de façon conjoncturel, mais nous nous sommes aperçus au fil de nos travaux qu'il était assez ancien. Il y a régulièrement des soucis d'algues ou de mortalité de poissons. Tout ceci n'a pas

seulement des conséquences sur la baignade, mais aussi sur le tourisme, l'agriculture, la consommation d'eau...

Il est intéressant aussi d'avoir une vision sur une échelle plus large, et de raisonner non pas seulement en terme de lac, mais aussi de bassin versant, qui est touché dans son ensemble par des problèmes de pesticides et de phosphates. Nous travaillons aussi avec le Grand Bassin de l'Ouest sur ces questions.

### **Quelles ont été, et quelles sont vos actions dans le domaine ?**

Toute l'année 2013 était dédiée à l'eau. Nous avons instauré un cycle de documentaires, et organisés plusieurs sorties et conférences sur ce thème. La fête de l'eau, qui a eu lieu en septembre, en a été le point d'orgue. Notre souhait, avec cette manifestation, était de montrer que le lac était un endroit agréable, et qu'il est important de protéger ce site. De nombreux efforts en matière de protection de l'eau sont encore à réaliser, même si le Grand Bassin de l'Oust y travaille depuis quelques décennies. Si le taux de nitrates a cessé d'augmenter, les phosphates restent un problème par exemple.

[Le document "Le lac au duc, hier, aujourd'hui, et demain?" réalisé par Polen](#)

[Un complément au document \(septembre 2013\)](#)

### **Plus d'infos**

[www.polen.asso.fr/](http://www.polen.asso.fr/)

---

# La biodiversité, c'est pas sorcier !

[Vidéo collège Fougères](#) par [BD\\_info](#)

A visionner également, les reportages des autres lauréats :

Vidéos :

– [Un acteur de la biodiversité "le conservatoire botanique national de Brest"](#)

Ecrits :

– [Un temps avec...Rémy Lucas](#)

– [Un acteur de la biodiversité : Jean-François Glinec](#)

– [Planter des arbres pour la biodiversité !](#)

---

# Les landes de Monteneuf labellisées “Espace remarquable de Bretagne”

Réunissant -et même très largement- les conditions requises, les landes de Monteneuf ont été classées réserve naturelle régionale, en juin dernier, par la Région. Un statut réglementaire garantissant la préservation du site, mais pas seulement. Le gestionnaire et les 42 propriétaires (dont 39 privés) pourront également bénéficier d'un soutien technique et financier de la Région pour la mise en œuvre d'actions de protection et de sensibilisation. De nouvelles dynamiques de développement local seront par ailleurs encouragées, en lien avec la Commune de Monteneuf, la Communauté de communes du pays de Guer et le Conseil général du Morbihan.

Une grande diversité faunistique avec une étonnante variété d'oiseaux, chauves-souris, libellules, papillons ou autres amphibiens, reptiles et mammifères.

382 espèces végétales, dont une dizaine protégée au niveau national. Des landes couvertes d'ajoncs et bruyères offrant un paysage riche en couleurs... A proximité de la forêt de Paimpont, les 125 ha couverts par les landes de Monteneuf sont un formidable réservoir de biodiversité. De plus, avec les quelque 420 monolithes des Pierres Droites et les nombreux mégalithes répertoriés, le site constitue un ensemble archéologique d'une richesse inestimable.

Au début des années 2000, des actions de préservation et valorisation ont été entreprises sous l'impulsion de la Communauté de communes de Guer et de la Commune de Monteneuf. Confiées à l'association Les Landes, elles ont d'abord porté sur l'accueil et la sensibilisation du public, avant de s'étendre à de véritables missions de gestion. Ainsi, les inventaires réalisés par l'association ont permis la

reconnaissance du site en ZNIEFF type 1 [1][1] (zone d'intérêt écologique faunistique et floristique), en 2010, et conduit les deux collectivités et l'association à aller plus loin, en sollicitant sa labellisation en Espace remarquable de Bretagne, auprès de la Région.

Suite à l'inauguration officielle de cette nouvelle réserve, l'association Les Landes invitera les visiteurs à découvrir le site et son patrimoine à l'occasion de diverses animations ponctuelles, au cours des mois d'octobre et novembre.